

restreinte à une agression manifeste par une nation dominée par le communisme international; (3) — et ce point a quelque importance, — toutes les mesures prises doivent être conformes à la charte des Nations Unies et à toute action ou à toute recommandation des Nations Unies, et je pense que cela signifierait une action positive ou négative des Nations Unies.

M. Green: Cela veut-il dire qu'on agit d'abord, et que les Nations Unies agissent ensuite? Qu'est-ce que cela veut dire au juste?

M. Pearson: Je ferais bien, je pense, de m'en tenir au texte de la déclaration. Vous savez ce qui s'est passé dans le cas de la Corée, monsieur l'Orateur. Une certaine mesure a été prise par un État membre des Nations Unies. Cependant, en moins d'une demi-heure ou d'une heure, je ne m'en souviens plus, en très peu de temps, la question a été déferée au Conseil de sécurité, lequel était saisi de la mesure pour confirmation ou autre décision.

M. Green: C'est simplement parce que la Russie n'a pas voulu être présente.

M. Pearson: La confirmation de cela, il est vrai, a été obtenue uniquement parce que la Russie s'est absentée du Conseil de sécurité. Mais aujourd'hui, lorsqu'une mesure fait l'objet du veto au Conseil de sécurité, il y a moyen de convoquer l'Assemblée dans les vingt-quatre heures qui suivent et de la saisir de la question, comme cela s'est fait en octobre dernier.

Le quatrième point consiste en ce que les mesures à prendre ou à envisager seraient, "conformément à la Charte, sujettes à l'autorité primordiale du Conseil de sécurité des Nations Unies".

Je devrais aussi signaler sans doute une question qui revêt une certaine importance: la déclaration ne parle pas d'un conflit entre les États non communistes du Moyen-Orient, ni des menées subversives communistes suscitées autrement que par des moyens militaires.

Cet indice que les États-Unis acceptent une responsabilité directe et immédiate en vue de la paix et du progrès économique au Moyen-Orient est réjouissant; mais ce qui serait même encore plus réjouissant pour un Canadien, ce serait le rétablissement complet de relations amicales et étroites entre Londres, Paris et Washington à propos de cette région et le raffermissement en général de la collaboration entre ces capitales.

Le Canada est peut-être particulièrement conscient de la nécessité et de l'opportunité d'en arriver là. C'est pourquoi nous voudrions tous, je pense, appuyer sans réserve, surtout en ce moment, ces mots que le président Eisenhower prononçait jeudi dernier, au cours de son rapport sur la situation de l'Union.

Seule et isolée, l'Amérique ne pourrait même pas assurer sa propre sécurité. Nous devons avoir à nos côtés le pouvoir et la résolution des nations qui ont démontré

qu'elles sont des défenseurs de la liberté dignes de confiance.

Inutile d'ajouter ici qu'aucun peuple ne s'est montré plus que le peuple anglais "défenseur de la liberté digne de confiance".

La collaboration au sein du Commonwealth des nations, des Nations Unies et de l'OTAN est importante, essentielle même. Mais rien n'est plus important à la préservation de la paix et à la marche du progrès qu'une amitié solide et durable comme base de collaboration et d'unité entre le Royaume-Uni, la France et les États-Unis. La récente réunion du Conseil de l'OTAN à Paris, — c'est peut-être là sa plus importante réalisation, — a commencé à rétablir et à raffermir cette collaboration après les tensions et les interruptions que lui a fait subir la crise de Suez. Il est essentiel que cela se poursuive.

Nous avons maintenant une belle occasion de profiter de la triste expérience de ces derniers temps en prenant des dispositions qui préviendront la répétition de ces événements.

Peut-être ne devrais-je pas terminer sans faire mention, — j'ai tout juste assez de temps pour en faire simplement mention, — d'un quatrième élément qui influe lourdement sur la mise au point et à exécution de la politique extérieure du Canada. C'est le fait que nous sommes voisins des États-Unis sur le continent nord-américain.

Relations avec les États-Unis

Au cours des quelques dernières années, mes collègues et moi avons souvent parlé de nos relations avec les États-Unis. Nous avons exprimé sans équivoque, je pense, que, tout en reconnaissant les États-Unis comme, inévitablement et essentiellement, la nation dirigeante du monde libre, nous n'en admettons pas pour autant et *ipso facto* toutes les idées. Certains de mes amis d'outre-frontière m'ont déjà dit que nous avons tendance à nous exprimer presque trop clairement là-dessus. D'autre part, j'ai peine à imaginer une situation vraiment critique des affaires internationales, comportant en définitive des questions de guerre et de paix, où notre attitude puisse être vraisemblablement bien différente de celle de nos voisins. S'il le fallait, pour les fins du Canada, nous serions dans une situation extrêmement difficile. De sorte que nous ne pouvons guère, au Canada, élaborer ni tenter de suivre des politiques étrangères qui ne tiennent aucun compte de l'étroitesse de tout ce qui nous lie, et doit le faire, aux États-Unis, sans sombrer inévitablement dans un chauvinisme absurde et stérile. J'ai bien l'impression qu'il y a fort longtemps que nous ne pouvons plus nous permettre de nous complaire en tout confort dans cette forme particulière de sentiment national.

Ainsi donc, dans nos relations avec le Commonwealth, avec les Nations Unies, avec l'OTAN, et avec les États-Unis, nous jouissons de la plus entière liberté de proposer, de persuader, de conseiller, et de formuler des objections; et cette liberté,